

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES  
**COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION**  
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2012

**1. Faits saillants**

Le présent rapport de gestion présente une analyse des activités et de la situation financière de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012; il doit être lu à la lumière des états financiers non audités pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2012 ainsi que des états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, établis et présentés selon les IFRS, qui se trouvent dans le rapport annuel 2011 de la Société.

**2. Analyse des résultats financiers**

**COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE 2012**

**PRODUITS**

**Droits de pilotage**

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 20,6 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (56,3 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 20,5 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (55,4 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts légèrement favorables sont dus à une hausse des dimensions moyennes des navires malgré une légère baisse de 2,7% des affectations par rapport aux estimés budgétaires du 3<sup>ième</sup> trimestre (baisse de 2,4% pour la période de neuf mois). Le nombre d'affectations a légèrement reculé durant ces périodes dû au ralentissement du trafic maritime céréalier et pétrolier; les droits de pilotage prévus au budget pour ces périodes reflétaient un nombre d'affectations similaire en 2012 par rapport à 2011.

**Autres produits**

Les autres revenus de l'APL ont totalisé 37 477 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (121 828 \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 17 000 \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (70 000 \$ pour la période de neuf mois); ces écarts favorables sont dus en bonne partie aux revenus d'intérêts générés par les liquidités de la Société.

## **CHARGES**

### **Honoraires, salaires et avantages des pilotes**

Les honoraires, salaires et avantages des pilotes ont atteint 16,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (44,8 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 16,0 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (41,9 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts défavorables sont surtout attribuables à l'entrée en vigueur des nouveaux honoraires de pilotage pour la circonscription 2 (Québec-Escoumins) qui ont excédé les hypothèses budgétaires. Ces honoraires ainsi que les dépenses et frais afférents ont augmenté de près de 4.00% alors que les projections budgétaires prévoyaient une augmentation de moins de 2.00%. Une hypothèse similaire a été formulée en ce qui concerne les honoraires de pilotage et frais afférents à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012 pour la circonscription 1. Le nombre d'affectations a légèrement reculé par rapport au budget durant ces périodes dû au ralentissement du trafic maritime céréalier et pétrolier; les honoraires, salaires et avantages des pilotes prévus au budget pour ces périodes reflétaient un nombre d'affectations similaires en 2012 par rapport à 2011.

### **Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes**

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 1,7 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (6,1 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 1,7 million \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (6,3 millions \$ pour la période de neuf mois); la réduction du trafic et des affectations a résulté en une utilisation légèrement moins élevée des services de bateaux-pilotes en 2012 par rapport aux estimés budgétaires pour ces périodes.

### **Dépenses administratives et opérationnelles**

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,1 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (3,8 millions \$ pour la période de neuf mois) par rapport aux estimés budgétaires qui se chiffraient à 1,2 million \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (3,8 millions \$ pour la période de neuf mois). Une provision pour mauvaises créances non budgétée de 0,2 million \$ a été enregistrée durant le second trimestre de l'année 2012.

## **COMPARAISON AVEC L'ANNÉE FINANCIÈRE 2011**

## **PRODUITS**

### **Droits de pilotage**

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 20,6 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (56,3 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 19,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (56,1 millions \$ pour la

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES  
**COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION**  
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2012

période de neuf mois); ces écarts sont dus à une hausse des dimensions moyennes des navires ainsi qu'à une hausse de 1,7% des affectations par rapport au 3<sup>ième</sup> trimestre de l'année précédente (baisse de 4,1% pour la période de neuf mois). La hausse du nombre d'affectations par rapport à 2011 a été modeste durant le 3<sup>ième</sup> trimestre, mais le déclin reste un peu plus important pour la période de neuf mois dû à la fragilité du trafic maritime céréalier et pétrolier.

### **Autres produits**

Les autres revenus de l'APL ont totalisé 37 477 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (121 828 \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 42 859 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (122 957 \$ pour la période de neuf mois); ces écarts ne sont pas matériels.

### **CHARGES**

#### **Honoraires, salaires et avantages des pilotes**

Les honoraires, salaires et avantages des pilotes ont atteint 16,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (44,8 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 15,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (43,2 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts défavorables sont surtout attribuables à l'entrée en vigueur des nouveaux honoraires de pilotage pour la circonscription 2 (Québec-Escoumins) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Ces honoraires ainsi que les dépenses et frais afférents ont augmenté de près de 4.00% par rapport au niveau de 2011. Une hypothèse similaire a été formulée en ce qui concerne les honoraires de pilotage et frais afférents à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012 pour la circonscription 1.

#### **Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes**

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 1,7 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (6,1 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 1,5 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (5,8 millions \$ pour la période de neuf mois); la légère hausse du nombre d'affectations au 3<sup>ième</sup> trimestre a résulté en une utilisation plus élevée des services de bateaux-pilotes en 2012 par rapport à 2011.

#### **Dépenses administratives et opérationnelles**

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,1 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012 (3,8 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 1,1 million \$ pour la période correspondante de trois mois (3,4 millions \$ pour la période de neuf mois). Une provision pour mauvaises créances de 0,2 million \$ a été enregistrée durant le second trimestre de l'année 2012 ce qui n'avait pas été le cas pour l'année précédente.

### **3. Analyse du risque**

Aucun changement majeur n'est survenu depuis la préparation du rapport annuel de la Société. On peut toutefois noter que les négociations avec les pilotes du St-Laurent Central ont résulté en une entente de principe peu de temps après la fin du 3<sup>ième</sup> trimestre, alors qu'une entente sur un nouveau contrat de services avec les pilotes de la Corporation du Bas St-Laurent est intervenue le 7 mars 2012 et a été appliquée rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012. De plus, les programmes touchant le personnel et les opérations de l'Administration n'ont pas subi de changements importants depuis la préparation du Plan d'entreprise de la Société.

### **4. Mesures de limitation des coûts**

L'Administration entend se conformer aux mesures de limitation des coûts dictées par le secrétariat du Conseil du Trésor. Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2012, ainsi que pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2012, les dépenses administratives et opérationnelles sont généralement conformes aux estimés budgétaires pour les périodes correspondantes.